**Nicolas RAIMBAULT - Perfandco** (EI)
Genabum Park, 74 bis rue de l'Argonne
45000 Orléans
E-mail : nicolas@nicolasraimbault.com
Tél. : 06 09 46 67 02

# Conditions Générales de Vente

## Désignation

Nicolas RAIMBAULT - Perfandco, entreprise individuelle (EI), désigne un organisme de formation professionnelle dont le siège est situé Genabum Park, 74 bis rue de l'Argonne, 45000 Orléans. Nicolas RAIMBAULT - Perfandco met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Orléans et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Nicolas RAIMBAULT - Perfandco ;
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation ;
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous ;
- OPCO : les opérateurs de compétences agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Nicolas RAIMBAULT - Perfandco pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Les programmes vendus en ligne, tels que L'Année du Champion, sont en outre régis par des conditions particulières de vente propres à chaque programme, qui prévalent sur les présentes en cas de contradiction.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, Nicolas RAIMBAULT - Perfandco s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre Nicolas RAIMBAULT - Perfandco, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement, peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer à réception de chaque facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où Nicolas RAIMBAULT - Perfandco ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse nicolas@nicolasraimbault.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10 % du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50 % du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, Nicolas RAIMBAULT - Perfandco ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par e-mail.

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de Nicolas RAIMBAULT - Perfandco. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Nicolas RAIMBAULT - Perfandco sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition concernant ses données personnelles, qu'il exerce par e-mail à nicolas@nicolasraimbault.com.

Nicolas RAIMBAULT - Perfandco s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Nicolas RAIMBAULT - Perfandco et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux d'Orléans.

Version du 19 octobre 2026.